



Église construite en 1892

Photo : Therriot

Septembre 2020
Paroisse de Sainte-Cécile du Bic

Dimanche 27 septembre (26^e dimanche du temps ordinaire)

*Messe Anniversaire de M. Herman Roussel

*Messe Anniversaire de Mme Pierrette Bélanger

*Messe Anniversaire de M. Jean-Yves Gagnon

*Messe Anniversaire de M. Bertrand Lévesque



Les messes anniversaires

Nous devons respecter la disponibilité des familles et notre capacité d'accueil de 125 personnes avant de céder les messes anniversaires n'ayant pas eues lieu (mars à septembre) et qui étaient planifiées depuis un an. Nous sommes très attentifs aux retards causés par la pandémie et le tout sera rétabli au fil du temps.

Messes/mois et rencontre avec la nouvelle équipe au Bic

Nous aurons une seule messe par mois pour septembre.

Depuis le 2 août, nous faisons partie d'un nouveau secteur regroupant le secteur Pic Champlain et La Bien Heureuse Élisabeth Turgeon de Rimouski. Une rencontre pour établir nos façons de faire est prévue en septembre. D'ici là, nous vous demandons patience et compréhension pour toutes les célébrations.

Pour l'instant, nous nous assurons de répondre, dans la mesure du possible, aux demandes et d'assurer un suivi juste pour faire chanter toutes les messes inscrites au feuillet paroissial. De plus, nous vous assurons qu'elles sont ou seront toutes chantées selon vos demandes.

Nous recommandons à vos prières Mme Thérèse St-Pierre

À son domicile le 1^{er} juillet 2020, est décédée à l'âge de 99 ans et 10 mois Mme Thérèse St-Pierre, demeurant à Rimouski, secteur du Bic, épouse de feu M. Aurélien Gagné, fille de feu M. Louis St-Pierre et de feu Mme Adèle Dubé. La famille a reçu les condoléances le dimanche 9 août, ainsi que le lundi, au Salon Claude Ouellet situé au 168, rue Louis-Joseph-Plante à Rimouski (secteur du Bic).

Les funérailles ont été célébrées le lundi 10 août, en l'église Sainte-Cécile-du-Bic et de là aux Jardins commémoratifs St-Germain de Rimouski, secteur Bic. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Louise, Yves-Marie, Lucie, Julie, Alain, Jean-Luc et Valérie, leur conjoints et conjointes, ses huit petits-enfants et ses six arrière-petits-enfants, ses beaux-frères et ses belles soeurs, autres parents et amis(es). Elle était également la mère de feu Maryse.

Toutes nos sympathies aux membres de la famille.

Les quêtes : Messe du 19 juillet et funérailles du 10 août

19 juillet : 700,25\$

10 août : 215,00

Nous vous remercions de votre présence et grande générosité.



À l'église, la capacité d'accueil est limitée à 125 personnes

Modification des règles concernant le nombre de personnes autorisées lors d'événements intérieurs dans les lieux publics :

Sur recommandation des autorités de la santé publique, le gouvernement du Québec a annoncé qu'à compter du 3 août, le nombre maximal de personnes permis lors d'événements intérieurs et extérieurs passera de 50 à 250 personnes, et ce dans le respect des règles et consignes d'hygiène connues et établies, particulièrement celle de la distanciation physique et s'applique en autres, aux lieux de culte. Les personnes devront s'asseoir à au moins 1,5 mètre les unes des autres, à moins de faire partie du même ménage.

La collaboration notamment par l'application est obligatoire pour :

- La distanciation physique du minimum de 2 mètres
- Le lavage des mains
- Le port du masque obligatoire

Les mesures de santé publique dans l'église et le protocole du diocèse

Même à l'église, comme partout ailleurs, nous devons respecter les mesures mises en place par la santé publique ainsi que respecter le protocole sanitaire du diocèse.

Afin de suivre ce processus de protection contre le virus Covid-19 et protéger votre santé, on vous rappelle d'être très vigilant car le virus est toujours présent.

Nous avons mis en place :

- des flèches au sol pour vous indiquer le sens à utiliser lorsque vous vous déplacez
- des cordes pour limiter les bancs non-accessibles afin de respecter la distanciation de 2 mètres
- des bouteilles de gel antibactérien sont disponibles à l'entrée et à la sortie pour le lavage des mains
- le port du masque est obligatoire



Déplacements quelques informations supplémentaires

	Messe	Lors des funérailles
Entrée	Suivre le sens des flèches au sol et vous diriger vers un banc et/ou suivre les indications du placier (le plus possible vers l'avant)	Les deux rangées du milieu sont réservées pour les membres de la famille. Un placier vous aidera à vous diriger vers votre banc pour éviter tout attroupement en arrière
Déroulement	Pas de déplacement durant les célébrations. On peut enlever son masque tant qu'on reste assis. En cas d'urgence seulement; les toilettes de la sacristie sont disponibles.	
Sortie	Après la messe, les personnes dans les bancs d'en avant sortent en premier afin de limiter les contacts entremêlés, en suivant les flèches au sol. Sortir par les deux portes arrière.	<ul style="list-style-type: none"> • À la fin de la funérailles, la compagnie funéraire fait sortir l'urne par l'entrée centrale. • Si c'est un cercueil; la sortie est du côté Est vers l'arrière. • Ensuite, un bénévole aidera les membres de la famille, parenté et amis à se déplacer vers l'arrière en empruntant les autres rangées tout en respectant le sens des flèches au sol, en portant le masque, respect du 2 mètres. • Sortir par les deux portes arrière.

Il y a de continuel changements et nous devons nous adapter à tous les jours. Nous vous remercions pour votre présence, collaboration et bonne volonté à nous aider à continuer notre processus qui est en amélioration constante afin de vous protéger au maximum.

Votre collaboration est essentielle afin d'assurer le succès de cette nouvelle étape !!!

Les travaux de restauration des fenêtres

Les travaux de restauration aux fenêtres avancent bien et l'échéancier prévu devrait être respecté. C'est un travail très minutieux, exigeant et demandant de la rigueur afin de bien les restaurer selon les particularités, obligations et directives émises par le CPRQ et les Architectes Proulx et Savard. Pour les vitraux, certains étaient cassés. Les différents couleurs et modèles sont à remplacer demandant une grande attention. Ces travaux représentent la phase 1 des 3 phases prévues selon le carnet de santé pour la restauration complète des fenêtres.

Une aide financière du Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) de 154 000\$ nous a été accordée, en 2019, pour la réalisation de la phase 1 de 3 représentant 70% des coûts estimés de 221 676\$.

Les travaux sont exécutés par Construction Michael Bérubé Inc. de Trois-Pistoles, spécialisé dans le domaine.

La fin des travaux est prévue pour la fin d'août.

Journées du Patrimoine religieux du Québec

Le Conseil du Patrimoine religieux du Québec offre à tous les ans la possibilité de faire connaître les églises à travers tout le Québec. Présentement 83 lieux se sont inscrits pour des activités diverses dont l'église Sainte-Cécile du Bic. Nous sommes inscrits pour des visites guidées qui auront lieu le 13 septembre. Nous vous invitons à consulter les différents lieux inscrits : www.journeesdupatrimoine religieux.ca

Les places sont limitées ; vous devez réserver

Visite guidée – dimanche 13 septembre 10h00 à 16h00

Information détaillée :

Visite guidée de 45 minutes à l'intérieur de l'église avec explication des travaux de restauration de la fenestration.

Départs à 10 h, 11 h, 13 h, 14 h et 15 h.

Réservation requise par courriel à eglisedubic@c gocable.ca.



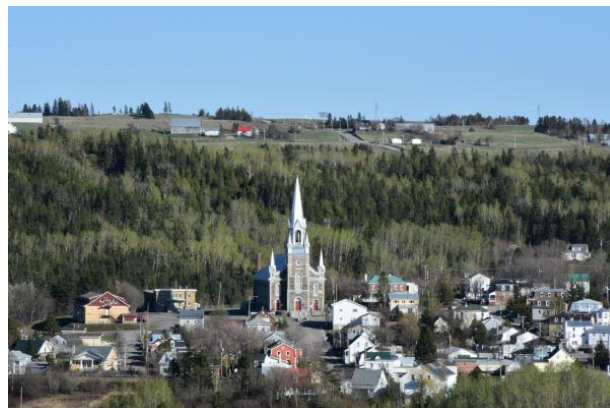
Une campagne de levée de fonds se prépare pour le ... 20 septembre « Ensemble, donnons à notre église, c'est l'affaire de tous » Mon patrimoine j'y crois, je fais ma part!

Avec les contraintes dues à la pandémie, la fermeture de notre église de mi-mars à fin juin et ... nos revenus des derniers mois ont beaucoup diminués et devenus insuffisants pour subvenir à nos besoins pour l'année en cours.

Plusieurs célébrations, messes et activités bénéfiques ont été annulées et d'autres risquent d'être reportées pour encore une certaine période. Alors, il sera difficile de répondre adéquatement à notre rôle attendu par les paroissiens et paroissiennes d'entretenir, protéger et garder vivante notre belle église.

D'autres informations suivront sous peu ...

Mon patrimoine j'y crois, je fais ma part



Pour la **LAMPE DU SANCTUAIRE**, veuillez noter que la banque de noms est écoulee. (8,00\$)

Les lampes sont allumées une fois par semaine. Vous pouvez nous transmettre vos demandes soit par téléphone 418-736-4309 ou courriel : fabriquedubic@cgocable.ca

Lampes du sanctuaire		Lampes à St-Judes	
2020-09-06	Sylvie et Jean-Yves Barette	2020-09-13	Monique Bérubé
2020-09-13	Les Paroissiens		
2020-09-20	Nicole Michaud		
2020-09-27	Les Paroissiens		
Lampes à St-Antoine		Lampes à la Vierge	
2020-09-20	Monique Bérubé	2020-09-06	Succession Azilda Gauvin
		2020-09-13	Agathe Côté
Lampes du Sacré-Coeur de Jésus		2020-09-20	Feu Gemma, Cécile, Gertrude et Thérèse Cyr-Camilien et Céline
		2020-09-27	Denise et Claude Dionne
2020-09-06	S.M.B.		
2020-09-20	Nicole et Raymond		
Lampes à Ste-Cécile			
2020-09-06		Pauline Côté et la Famille	

Parents défunts

2020-09-06	<i>Parents Défunts</i>	<i>Micheline Levesque</i>
	<i>Feu André et Diane Brière</i>	<i>La Famille</i>
	<i>Feu Thérèse Parent</i>	<i>La Succession</i>
	<i>Parents Défunts</i>	<i>Madeleine Hammond Voyer</i>
2020-09-13	<i>Parents Défunts</i>	<i>Micheline Levesque</i>
	<i>Feu André et Diane Brière</i>	<i>La Famille</i>
	<i>Feu Thérèse Parent</i>	<i>La Succession</i>
	<i>Parents Défunts</i>	<i>Gilles Roussel</i>
2020-09-20	<i>Parents Défunts</i>	<i>Micheline Levesque</i>
	<i>Feu André et Diane Brière</i>	<i>La Famille</i>
	<i>Feu Thérèse Parent</i>	<i>La Succession</i>
	<i>Parents Défunts</i>	<i>Anita St-Pierre</i>
2020-09-27	<i>Parents Défunts</i>	<i>Micheline Levesque</i>
	<i>Feu André et Diane Brière</i>	<i>La Famille</i>
	<i>Feu Thérèse Parent</i>	<i>La Succession</i>
	<i>Feu Berthe Lévesque</i>	<i>La Succession</i>

CAPITATION 2020

La CAPITATION est le principal revenu et soutien pour votre Fabrique. Ceci aide fortement à gérer les comptes de la Fabrique. Un gros MERCI à tous ceux et celles qui ont encore à cœur la survie de notre église paroissiale et qui y contribuent financièrement.

Merci de votre bonne collaboration.

PAR PERSONNE : 50 \$ ENTRETIEN : 20 \$ CHAUFFAGE : 30 \$

FAMILLE : 100 \$ ENTRETIEN : 40 \$ CHAUFFAGE : 30 \$

DON : à votre discrétion

Vous pouvez payer par la poste. Adresse : 88, place de l'église, suite A, Rimouski (Qc) G0L 1B0